Bac blanc 2010.
Sujet de composition : Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale et leur évolution.

Analyse du sujet : les mémoires. Il est important que les élèves soulignent l'emploi du pluriel. La mémoire de la Seconde Guerre mondial est pluriel en fonction des groupes de personnes considérés : les victimes de la déportation, de la Shoah, les Résistants, les collaborateurs….
La mémoire n'est pas l'histoire. Elle correspond aux souvenirs, au ressenti d'un événement par un individu ou un groupe d'individus. Elle aura forcément une dimension subjective.
Comme le précise l'intitulé du sujet, la mémoire évolue dans le temps au fil des générations. On peut distinguer plusieurs temps de mémoire. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale au lendemain du conflit diffère de la mémoire actuelle. Elle s'inscrit dans un contexte politique, est modelée par le temps…
A la différence de l'Histoire, la Mémoire est empreinte d'émotion, de représentations. L'Histoire quant à elle s'attache à comprendre l'événement et use d'un esprit critique pour une transmission au plus près de la réalité.
Les élèves pourront distinguer plusieurs temps de la Mémoire et souligner les différences entre les différentes mémoires en fonction du groupe de personnes considéré : la mémoire gaulliste, la mémoire communiste, la mémoire de la shoah…
Ils peuvent choisir un plan chronologique. Le sujet souligne une évolution : 1945 à nos jours.
La mémoire de la Seconde Guerre mondiale, un passé qui ne passe pas. (Henry Rousso)

Dans une première partie les élèves peuvent dresser **un bilan de la Seconde Guerre mondiale :**

1) Une France en deuil : le bilan démographique très lourd.
Le bilan matériel : l'ampleur des destructions, la reconstruction s'avère un défi. La France manque de ressources…

2) Une France meurtrie, traumatisée : la découverte de la solution finale, des camps. Les atrocités commises durant l'occupation : Oradour sur Glane, les enfants d'Izieu.

3) Une France divisée : Les résistants, les collaborateurs et les collaborationnistes (minoritaires).
Il se pose la question du jugement des collaborateurs.
Juger ou faire preuve d'indulgence dans un souci de réconciliation nationale ? La question fait débat et divise.
Dans ce contexte que Pétain, Laval sont jugés. L'épuration légale : une haute Cour de Justice juge les dignitaires du régime de Vichy. 1945 : Pétain condamné à mort, gracié par De Gaulle.
Seuls les plus hauts dignitaires seront jugés.

4) Le bilan Politique : Une France en retrait sur la scène internationale. Le GPRF : un gouvernement d'union nationale : réconciliation et unité nationale.

II) L'évolution des Mémoires de la Seconde Guerre mondiale de 1945 à 1970.

1) **La mémoire de la Shoah.** Jusque dans les années 1960, on ne souligne pas la singularité de la shoah. On fait l'amalgame déporté, résistant. Les survivants se taisent.
A partir des années 1960, les survivants revendiquent la reconnaissance de la mémoire du génocide.

Ils veulent que les criminels soient jugées y compris les dignitaires de Vichy.

2) **la responsabilité de Vichy et de Pétain :** les maréchalistes, les lois d'amnistie mais la responsabilité des dignitaires de Vichy ne fait aucun doute aux yeux des historiens.

3) **Le mythe résistancialiste.**

Il est lié à la personnalité de De Gaulle. Il incarne l'identité de la France.
Volonté de taire la collaboration dans un souci de réconciliation nationale.
Ce mythe est également véhiculé par les communistes : le parti de la résistance.
Une Mémoire au pluriel.
Avant tout on rend hommage aux combattants, on tait Vichy, la mémoire doit être consensuelle.
Arrivé au pouvoir du Général De Gaulle en 1958, le mythe prend un nouvel élan.
Transfert des cendres de Jean moulin au Panthéon. Hommage de la nation.

III) Un passé qui ne passe pas : L'évolution des mémoires depuis 1970.

1) **La shoah : Témoigner.** 1985. Shoah de Lanzmann. Lutter contre les négationnistes.
Les survivants se battent pour faire condamner les criminels : le procès Barbie en 1987.
Devoir de Mémoire. La lutte contre l'oubli.
Souligner la division des Français durant la guerre : les collaborationnistes, les Justes (Hommage de la nation au Panthéon). Les Justes incarnent les valeurs de la France.

2) Reconnaître **la responsabilité de l'Etat français durant la Seconde Guerre mondiale :**
Fin du Gaullisme historique années 1970. Relecture de l'Histoire de la France durant les années noires. Ouvrage de Paxton sur le régime de Vichy. Il souligne la responsabilité d ePétain.
Mais jusqu'en 1995, la République n'assume pas les crimes de Vichy. Pour Mitterrand, Vichy n'était pas la république. Une parenthèse dans l'Histoire. La République n'en est pas responsable.
1995, J. Chirac reconnaît la responsabilité de l'administration française. Elle doit assumer son passé.
1998, Procès de Maurice Papon, Préfet de Gironde.
La mémoire doit être équilibrée : Les Français doivent assumer les parts d'ombre de leur Histoire.
Mais il ne faut pas réduire la France à la collaboration après l'avoir réduite à la résistance.

3) **La mémoire de la résistance demeure pluriel :** Mitterrand rend hommage à Moulin lors de son élection à la présidence de la République, Sarkozy renoue avec le mythe résitancialiste.
Il se présente comme l'héritier des valeurs républicaines.